

CPU : le CA et les présidents des commissions élus, dont F. Germinet à la commission formation

Paris - Publié le jeudi 15 décembre 2016 à 18 h 30 - Actualité n° 83269

Les présidents des sept commissions de la CPU sont élus le 15/12/2016. Parmi eux, six sont renouvelés pour un second mandat. Seul [François Germinet](#), président de l'Université de Cergy-Pontoise, est élu pour un premier mandat en tant que président de la commission formation et insertion professionnelle. Il succède à [Gilles Roussel](#), élu à la présidence de la CPU, avec [Fabienne Blaise](#) et [Khaled Bouabdallah](#) comme vice-présidents, le même jour.

Les présidents de commission sont élus par les membres de commissions concernées, pour un mandat de deux ans, renouvelable. Ils organisent les travaux de leur commission et peuvent s'entourer d'un ou plusieurs vice-présidents, indique la CPU.

Par ailleurs, sept membres sont élus à la CP2U, le conseil d'administration de la CPU, dont six pour la première fois :

- [Alain Bonnin](#), président de l'Université de Bourgogne,
- [Lise Dumasy](#), présidente de l'Université Grenoble Alpes,
- Eric Maurincomme, directeur de l'Insa de Lyon,
- [Matthieu Gallou](#), président de l'Université de Bretagne occidentale,
- [Carle Bonafous-Murat](#), président de l'Université Sorbonne nouvelle - Paris 3
- [Olivier Laboux](#), président de l'Université de Nantes.

Les présidents des commissions

- Président de la commission formation et insertion professionnelle : François Germinet, président de l'Université de Cergy-Pontoise (1^{er} mandat) ;
- Président de la commission recherche et innovation : Pierre Mutzenhardt, président de l'Université de Lorraine (2nd mandat) ;
- Président de la commission des moyens et des personnels : Jean-François Balaudé, président de l'Université Paris-Nanterre (2nd mandat) ;
- Président de la commission vie étudiante et vie de campus : Mathias Bernard, président de l'Université Blaise-Pascal Clermont-Ferrand (2nd mandat) ;
- Président de la commission des relations internationales et européennes : Jacques Comby, président de l'Université Jean-Moulin-Lyon 3 (2nd mandat) ;
- Président de la commission juridique : Emmanuel Roux, président de l'Université de Nîmes (2nd mandat) ;
- Président de la commission des questions de santé : Yvon Berland, président d'Aix-Marseille Université (2nd mandat).

Les membres du conseil d'administration

La CP2U compte les trois membres du bureau et les sept présidents de commission, qui sont tous membres de droit de la CP2U. Par ailleurs, sept autres membres sont élus parmi les membres de la conférence, au scrutin secret et plurinominal à deux tours :

- Alain Bonnin, président de l'Université de Bourgogne,
- Christine Gangloff-Ziegler, présidente de l'Université de Haute-Alsace,
- Lise Dumasy, présidente de l'Université Grenoble Alpes,
- Eric Maurincomme, directeur de l'Insa de Lyon,
- Matthieu Gallou, président de l'Université de Bretagne occidentale,
- Carle Bonafous-Murat, président de l'Université Sorbonne nouvelle - Paris 3
- Olivier Laboux, président de l'Université de Nantes.

« Le bureau de la CPU peut, s'il le souhaite, créer une à deux commission(s) supplémentaire, dont les présidents(es) seront membres de la CPU, portant son nombre à 18 ou 19 membres », précise la CPU.

Conférence des Présidents d'Université



Statut : association Loi de 1901

Composition : une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Bureau

Gilles Roussel président

Fabienne Blaise, vice-présidente

Khaled Bouabdallah, vice-président

Délégué général : Denis Ehram

Missions :

- Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.

- Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions et de promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

Moyens :

- une équipe permanente (27 personnes)

- des conseillers et consultants (7 personnes)

- s'appuie sur l'Amue, (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle performante et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Conférence des Présidents d'Université

103 boulevard Saint-Michel

75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/10/14 à 13:00

© News Tank Education 2016 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »